

REJOIGNEZ-NOUS

Parents

Vous avez un enfant malade ou accidenté, faites appel à notre association, nous mettrons en place un suivi adapté.

Enseignants, ingénieurs

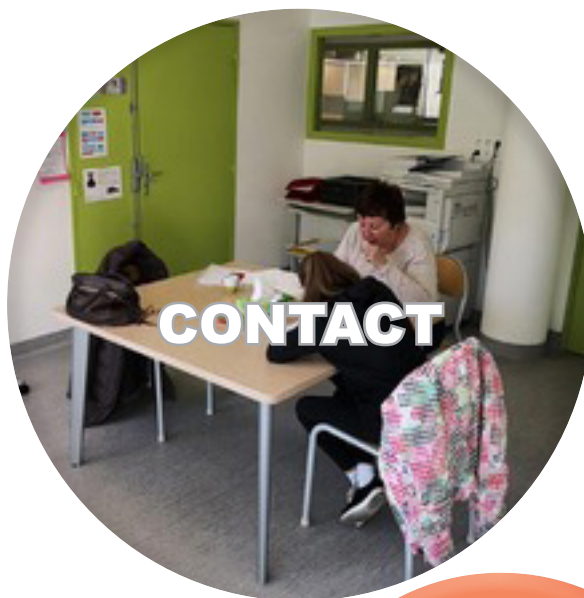
Titulaires d'un diplôme bac +5, actifs ou retraités, ces jeunes ont besoin de vous. En rejoignant notre association, vous offrirez quelques heures de cours selon vos disponibilités et votre champ de compétence.

Volontaires, bénévoles

Si vous souhaitez vous engager dans l'association, nous vous proposons un statut au sein du bureau selon vos compétences et vos envies. En charge de la communication, de l'informatique, du développement de projets, etc, nous avons besoin de vous, pour une courte ou longue durée.

Particuliers, entreprises

Vos dons nous sont nécessaires pour pérenniser notre activité. Notre association d'intérêt général vous donne droit à une réduction d'impôt.



**Siège social
Hôpital couple-enfant
CHU Hôpital Nord
CS 10217
38043 Grenoble**

**06 66 33 13 10
aeemdh@hotmail.fr
www.aeemdh.fr**



**La scolarité continue
malgré la maladie**



**Association pour l'Enseignement aux
Enfants Malades à Domicile et à l'Hôpital**

**ENSEIGNEMENT
POUR LES JEUNES
MALADES OU ACCIDENTÉS**



Association pour l'Enseignement aux
Enfants Malades à Domicile et à l'Hôpital

Association loi 1901

QUI SOMMES NOUS ?

Créée en 2002, l'AEEMDH (Association pour l'Enseignement des Enfants Malades à Domicile et à l'Hôpital) est une association loi 1901.

Elle regroupe des enseignants qualifiés bénévoles qui dispensent des cours aux élèves écartés de la vie scolaire pour raison de santé.



Une convention est signée entre le rectorat de l'académie de Grenoble, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Fondation Santé des Etudiants de France, les centres hospitaliers Grenoble Alpes (CHUGA), Alpes Isère (CHAI), Valence (CHV) et l'AEEMDH.

L'association est adhérente à la FEMDH (fédération pour l'enseignement des malades à domicile et à l'hôpital), agréée par l'Education Nationale.

NOTRE MISSION

L'association assure des cours individuels et gratuits aux écoliers, collégiens, lycéens ou étudiants malades ou accidentés.

L'équipe pédagogique intervient auprès des jeunes en prenant en compte les contraintes dues à la maladie, après avis médical.



En lien avec le corps médical, ces enseignements permettent aux élèves de progresser, de poursuivre leur apprentissage scolaire et de conserver un lien avec l'école. Ces moments offrent un temps pour échapper à la maladie et préparent le retour en classe après la maladie.

L'AEEMDH intervient

- à l'Hôpital Couple-Enfant à Grenoble,
- au site Sud de Rééducation à Echirolles,
- au CH à Voiron,
- au CHAI à Saint-Égrève,
- au CH à Romans sur Isère.

L'AEEMDH intervient également à domicile en Isère et Drôme (secteur Valence/Romans)

ILS NOUS SOUTIENNENT

